



DEMANDE D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC POUR TRAVAUX



Dans le cadre de l'application du RGPD, les données fournies sur ce formulaire ne seront pas distribuées à des fins commerciales, elles seront détruites dans un délai de six mois. Dans le cadre de la loi sur l'oubli numérique votre demande devra être adressée par mail police@gonfaron.fr ou par courrier à la Mairie de Gonfaron
La demande doit parvenir 10 jours ouvrés minimum avant les travaux

DEMANDEUR

Les travaux sont effectués par : vous même une entreprise

Raison sociale :

Nom : Prénom :

Adresse :

Tél :

Fax :

Courriel :

LIEU ET DURÉE DES TRAVAUX

Date de début : / / à h.....

Date de fin : / / à h.....

Autre :
(préciser si plusieurs lieux)

Date de début : / / à h.....

Date de fin : / / à h.....

Adresse :
.....
.....

EMPLACEMENT ET SIGNALISATION ENVISAGES

stationnement

une entreprise

Description :

.....

.....

.....

.....

La signalisation sera mise en place par le demandeur ou par l'entreprise qui effectue les travaux

PIÈCES A JOINDRE

plan de situation des travaux

plan détaillé des travaux

L'obtention de l'autorisation de voirie ne dispense pas de l'obtention d'autres autorisations qui seraient éventuellement nécessaires au titre du code de l'urbanisme.

La responsabilité de la ville de Gonfaron ne pourra pas être recherchée, en cas d'accident de la circulation ou autre qui pourraient résulter de la manifestation. Les droits des tiers sont et demeurent expressément réservés.

Je soussigné auteur de la demande certifie exacts les renseignements qui y sont contenus.

Je m'engage :

- à me conformer à tous les règlements en vigueur,
- à mettre en place la signalisation pendant la durée de la manifestation ou de l'occupation.

Date : / /

Signature du demandeur :